

Lettre à nos frères prêtres

N° 31 - septembre 2006

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

QUELLE IMAGE DONNER DU PRETRE ? *remédier à la crise des vocations*

Une nouvelle année académique est quelquefois synonyme pour nous, prêtres, de mutation. A cette occasion, nous découvrons toujours plus concrètement la raréfaction du clergé en notre pays. Les chiffres sont connus, et hélas parlants. Entre 1981 et 1995, la France a perdu un tiers de ses prêtres diocésains : leur nombre est passé de 38 449 à 28 694. Dix ans plus tard, il n'est plus que de 17 473, chiffre qu'il faut encore réduire d'un quart si l'on veut connaître le nombre de prêtres exerçant une charge pastorale. Les perspectives ne sont pas plus réjouissantes. Voici deux ans, le journal *La Croix* publiait des statistiques (années 2004) et projections (année 2014). Le comparatif ainsi posé était aussi cruel que trompeur : « *Un prêtre au lieu de trois* », commençait l'article. Un chiffre n'en demeure pas moins vrai : dans huit ans, les prêtres diocésains âgés de moins de 65 ans ne seront plus que 4 405, étant encore admis que tous les séminaristes aujourd'hui recensés (768) persévèrent dans leur vocation !

A l'évidence, ce cri d'alarme a été pris en compte depuis longtemps. Les synodes diocésains furent par exemple l'occasion d'une réorganisation profonde des territoires paroissiaux, tandis que les provinces ecclésiastiques de France redéfinissaient voici peu leurs limites. De la même manière, Le journal *La Croix*, en publiant ces statistiques, les entourait d'un long dossier destiné à répondre à la question : comment ? Comment relever ces défis qui s'imposent à l'Eglise de France ?

Curieusement, il est une autre question quelque peu occultée, dont la réponse me paraît pourtant indispensable à qui veut solutionner le comment. Cette question est celle du pourquoi. Pourquoi l'Eglise catholique n'a-t-elle pas su, en France et plus généralement en Europe, assurer la relève de ses ministres ? Les causes lui sont-elles seulement extrinsèques ? Tous savent que cette autojustification facile ne serait pas la plus belle marque de droiture intérieure... Aussi une démarche de vérité s'impose-t-elle : l'image que l'Eglise a donnée de son sacerdoce n'a-t-elle pas été pour quelque chose dans ce tarissement des vocations ?

De par son sujet, le dossier qui suit dépasse de beaucoup la simple analyse d'une situation. Il touche au plus intime de nous-mêmes, à la nature même de notre sacerdoce, à notre manière de le vivre. Ne l'oublions pas : de là aussi, de là surtout, dépend l'éclosion de vocations chez les jeunes qui nous entourent. Puissent-elles être nombreuses en ces jours maigres...

Abbé R. de CACQUERAY

Editorial

p. 1 – **Quelle image donner du prêtre ?**
par M. l'abbé R. de Cacqueray.

Une cause de la crise des vocations

- p. 2 – **Le sacerdoce**, présentation du cardinal Wojtyła.
- p. 2 – **Le sacerdoce**, d'après Pie XII.
- p. 4 – **Au cœur de la crise sacerdotale**, par Mgr Fellay
- p. 5 – **La messe traditionnelle, source de vocations**, étude statistique.
- p. 6 – **Le clergé diocésain en 2006 et en 2014**, une étude statistique du journal *La Croix* revue et nettement corrigée.

Mais aussi

- p. 5 – Mgr Randjith s'ouvre sur la question liturgique.
- p. 8 – **La Fraternité Saint-Pie X en prière**, une croisade du Rosaire pour le Pape.



Une cause de la crise des vocations QUELLE IMAGE DONNER DU PRETRE ?

Si le tarissement des vocations a de multiples causes, il importe d'analyser plus particulièrement celles qui dépendent de notre ressort. A n'en pas douter, la crise d'identité sacerdotale est du nombre. Quelle image du prêtre l'Eglise a-t-elle donnée ces dernières décennies, quelle image doit-elle véhiculer aujourd'hui ? Notre dossier abordera la question sous trois angles différents :

- *Un parallèle entre une encyclique de Pie XI (*Ad catholici sacerdotii*, 20/12/1935) et un texte du cardinal Wojtyła (*Le signe de contradiction*, ch. 15, retraite prêchée au Vatican en 1976) mettra en évidence deux manières très différentes de présenter le sacerdoce. D'un côté, le prêtre est présenté comme étant un "autre Christ", marqué du caractère sacerdotal en vue de "l'achèvement de l'œuvre rédemptrice". Pour le cardinal Wojtyła au contraire, le prêtre ne s'explique qu'à la lumière du sacerdoce des fidèles : "Le sacerdoce hiérarchique est né et s'est développé à partir du sacerdoce universel des fidèles", qui est un "sacrifice de louange que le monde porte en lui et qu'il confie à l'homme pour l'offrir à son Créateur". Le rôle du prêtre consiste alors, par son exemple, à rappeler au monde son lien à Dieu. En un mot, le prêtre est un "donneur de sens".*
- *Une belle lettre de Mgr Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, cherchera à remonter aux causes profondes de cette différence de conceptions.*
- *Enfin, une photographie détaillée de la configuration du clergé en 2014 sera donnée, diocèse par diocèse, tranche d'âge par tranche d'âge. Une enquête exclusive menée par la Lettre à nos frères prêtres, grâce aux données diocésaines.*

Le sacerdoce,

par le cardinal Wojtyła

Le signe de contradiction, ch. 15

« Le sacerdoce par lui-même est une réponse à ces interrogations pressantes, profondes et fondamentales de l'homme, de tout le genre humain, sur la signification et le sens de la création, de toute la réalité à laquelle l'homme appartient par son existence et qu'en même temps il dépasse. Il est avant tout la réponse à la question fondamentale sur le sens de l'homme, sur l'existence humaine dans le monde et en lui-même. Le prêtre, par le fait même qu'il existe et par ce qu'il est, explicite ce sens et confère en quelque sorte un sens au monde et à l'homme dans le monde. Il l'explicite en "lisant" la réalité en profondeur et en la comprenant jusqu'aux racines mêmes de l'Etre. Et il le lui confère non pas par des élucubrations arbitraires, mais par la vérité comprise en profondeur et énoncée par lui en tant que son *prophète* et son serviteur [...] Le sacerdoce représente le sens du monde dans sa relation avec Dieu et, en même temps, le sens de l'homme dans le monde créé et racheté par Dieu. Il est un "sacrifice de louange" que

LE SACERDOCE, D'APRES PIE XII

Exhortation apostolique *Menti Nostræ*, extraits

« Le prêtre est comme un autre Christ, puisqu'il est marqué du caractère indélébile qui fait de lui une image vivante du Sauveur ; le prêtre représente le Christ qui disait : *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie* (Jn 20, 21) ; *Qui vous écoute, m'écoute* (Lc 10, 16). Préparé par l'appel divin à ce très saint ministère, il est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir des oblations et des sacrifices pour les péchés (He 5, 1). C'est à lui donc que doit aller qui veut vivre de la vie du divin Rédempteur et recevoir force, soulagement et aliment de l'âme ; et c'est encore à lui que doit demander les remèdes opportuns celui qui s'efforce de revenir des mœurs dépravées à une vie fructueuse. En conséquence, tous les prêtres peuvent s'appliquer en toute justice les paroles de l'Apôtre : *Nous sommes ouvriers avec Dieu* (1 Co 3, 9).

« Cette haute dignité exige des prêtres qu'ils correspondent avec la fidélité la plus grande à leur très grave mission. Destinés à procurer la gloire de Dieu sur la terre, à alimenter et à accroître le Corps mystique du Christ, il est absolument nécessaire qu'ils excellent de telle sorte par la sainteté de leurs mœurs que par eux se répande partout la *bonne odeur du Christ* (2 Co 2, 15). [...]

« Ainsi ornés de cette éminente vertu exigée par votre dignité, travaillez à l'achèvement de l'œuvre de la Rédemption, mission à laquelle vous destine l'ordination sacerdotale. Tel est le programme que vous avez librement et spontanément accepté ;

soyez saints, parce que, comme vous le savez, votre ministère est saint ! [...]

« Au Calvaire, le côté du divin Rédempteur a été transpercé, son Sang très saint a coulé et s'est répandu comme un torrent débordant à travers les siècles pour purifier les consciences des hommes, expier leurs péchés et leur distribuer les trésors du salut. Les prêtres sont destinés à l'exécution de ce sublime office. Ils ont, en effet, la charge, non seulement de ménager et de communiquer la vie et la grâce du Christ aux membres de son Corps mystique, mais aussi de veiller au développement du même Corps mystique, car ils doivent sans cesse donner à l'Eglise de nouveaux enfants, les éduquer, les instruire, les guider. Ils sont *les dispensateurs des mystères de Dieu* (1 Co 4, 1) : aussi doivent-ils servir Jésus-Christ avec une parfaite charité et consacrer toutes leurs forces au salut de leurs frères. Ils sont les apôtres de la lumière : aussi doivent-ils éclairer le monde de la doctrine de l'Evangile et être eux-mêmes bien affermis dans la foi chrétienne pour pouvoir la communiquer aux autres et suivre les exemples et les enseignements du divin Maître, afin de pouvoir ramener à lui toutes les âmes. Ils sont les apôtres de la grâce et du pardon : ils doivent se consacrer entièrement à procurer le salut des hommes et les attirer à l'autel de Dieu pour qu'ils puissent s'y nourrir du Pain de la vie céleste. Ils sont les apôtres de la charité : ils doivent donc promouvoir les œuvres et les institutions de charité, d'autant plus urgentes aujourd'hui que les besoins des pauvres ont grandi démesurément. [...]

« Que le prêtre se souvienne cependant que son ministère si important sera d'autant plus fécond qu'il sera lui-même plus étroitement uni au Christ et qu'il sera guidé dans l'action par l'esprit du Christ. Alors son action sacerdotale ne se réduira pas à une activité purement naturelle qui fatigue le corps et l'esprit, et l'expose, lui prêtre, à des déviations du droit chemin, nuisibles tant à lui qu'à l'Eglise ; mais son travail et ses constants efforts seront soutenus par la grâce que Dieu refuse aux orgueilleux, mais qu'il accorde volontiers et largement à ceux qui, travaillant humblement dans "la vigne du Seigneur" ne se cherchent pas eux-mêmes ni leur propre bénéfice (cf. 1 Co 10, 33), mais uniquement la gloire de Dieu et le salut des âmes. [...]

« Quand l'apostolat est ainsi ordonné et inspiré, il est impossible que le prêtre n'attire pas vivement à lui, par une force divine, toutes les âmes. S'il reproduit en lui et dans ses mœurs comme la vivante image du Christ, tous ceux qui se tournent vers lui comme vers un maître reconnaîtront, sous l'effet d'une intime persuasion, que les paroles qu'il dit ne sont pas les siennes, mais celles de Dieu, et qu'il agit non pas par sa propre force, mais par la force de Dieu. *Que celui qui parle dise les paroles de Dieu ; que celui qui exerce un ministère l'exerce par la force reçue de Dieu* (1 P 4, 11).

le monde porte en lui et qu'il confie à l'homme pour l'offrir à son Créateur [...]

« Le sacerdoce apparaît comme une vocation dont le sens est plus profond et dans lequel l'homme peut d'une manière plus achevée exprimer sa condition de créature, sa rédemption et sa dépendance vis-à-vis de Dieu, dépendance qui en découle. [...] Le sacerdoce est inscrit dans l'âme humaine comme une vérité qui donne un sens définitif à sa propre vie et à celle des autres, comme l'exprime le chant cité plus haut : "Tu le sais bien, je suis toujours tien et toujours je veux suivre ton chemin." S'y exprime également la conscience de la liberté de l'homme. C'est elle qui le rend précisément capable d'opérer un choix, notamment quand il s'agit de la direction fondamentale de la vie [...]

« La structure essentielle de l'existence humaine personnelle réside justement en cela. Non seulement l'homme existe "dans le monde", et non seulement "en soi", mais il existe encore "dans la relation" et "dans l'oblation". Il doit d'une certaine manière exister ainsi, "et ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même" (*Gaudium et Spes*, 24). Le sacerdoce exprime d'une façon spéciale, dans une mesure particulière, cette vérité sur l'être et l'existence de l'homme, notamment le sacerdoce fondé sur l'Evangile et une tradition séculaire du célibat [...] En particulier, le prêtre est l'expression de l'homme pour lequel ce monde n'a un sens définitif que dans la transcendance, qu'en direction de ce "Quelqu'un" qui lui-même dépasse le monde, en tant que Plénitude d'Etre personnel. Sans cette relation et sans cette oblation, l'existence humaine dans le monde et sur terre perd son sens ultime [...]

« De par sa signification, le sacerdoce est et demeure l'explication spécifique du mystère du monde, notamment du mystère de l'homme plongé dans le monde. Le monde qui effacerait le sacerdoce de sa structure, aussi bien invisible que visible, se nierait et détruirait par là le profil de l'humanité dans son essence même. »

AU CŒUR DE LA CRISE SACERDOTALE

par Mgr Fellay

« *En célébrant la messe ancienne, j'ai découvert ce qu'est le prêtre.* » Plusieurs fois ces derniers temps, nous avons reçu ce témoignage émouvant de la part de prêtres qui se rapprochent de nous. Autour de cette phrase se trouve résumée une grande partie du profond mystère qui frappe l'Église :

- 1) L'Église est en crise depuis le Concile Vatican II parce que le sacerdoce y a été mis à mal. C'est l'un des éléments fondamentaux de cette crise.
- 2) L'un des points les plus décisifs pour la restauration de l'Église est et sera le sacerdoce. Monseigneur Lefebvre est parmi les hommes d'Église du XXe siècle celui qui l'a probablement le plus clairement compris.
- 3) En fondant la Fraternité Saint Pie X, il ne cherche rien d'autre que de restaurer le sacerdoce pour restaurer l'Église tout entière.
- 4) Et pour ce faire, rétablir ce lien intime, d'une profondeur insoupçonnée, entre le prêtre et la messe.

Que le prêtre soit le grand oublié du concile Vatican II, des Pères du concile l'ont avoué candidement. Et, dans la constitution sur l'Église *Lumen gentium*, alors que l'on consacre des chapitres entiers aux évêques et surtout aux laïcs, une des grandes "inventions" de Vatican II, on ne trouvera pour le prêtre que quelques paragraphes, et chaque fois en le subordonnant soit à l'évêque soit au sacerdoce universel des baptisés.

Dès 1971, la commission internationale de théologie pourra dire : « *Vatican II a modifié cette image sacerdotale sous deux aspects. Le Concile a traité du Sacerdoce commun de tous les fidèles avant de traiter du sacerdoce ministériel... Il a de plus mis en évidence la place de l'évêque, centre de l'Église particulière et membre du collège universel des évêques. La place des prêtres dans l'Église en est devenue floue* » (Le ministère sacerdotal, Cerf, Paris, 1971). Ce flou, provenant de cette dépréciation et d'une nouvelle perspective du sacerdoce a entraîné la perte d'identité du prêtre, dont parlera Jean-Paul II dans l'exhortation post-synodale de 1992, *Pastores dabo vobis*, en disant qu'elle provient d'une interprétation erronée du Concile.

Perte d'identité, une place floue dans l'Église... et pourtant le décret *Presbyterorum ordinis* donne la définition du sacerdoce du Concile de Trente ! Mais le contexte est tel que c'est une autre idée, celle du prêtre *prédicateur*, comme le voulait Luther, que l'on met en avant, et non pas celui qui offre le Sacrifice. Ce qui fera dire au père Olivier, reconnu comme un spécialiste de la question, au sujet du malaise autour du Sacerdoce après le Concile : « *Le vrai problème est tellement inhabituel au catholicisme que l'on comprend aisément cet aveuglement instinctif qui permet de l'éluder : la volonté de fidélité à deux Conciles qui divergent aussi nettement l'un de l'autre est tout simplement impossible* » (Les deux visages du prêtre, Fayard, Paris 1971, p. 106).

A cette nouvelle présentation du sacerdoce correspond parfaitement la nouvelle messe, de saveur et d'intention encore plus protestantes... Ces éléments conjugués : définition du prêtre et nouvelle messe, ont suffi pour provoquer la plus grave des crises touchant le sacerdoce de toute l'histoire de l'Église. Disons-le tout simplement : le sacerdoce a été habilement dénaturé. Le "président" (*præesse*), le "prédicateur" (*prædicare*) sont bien des rôles sacerdotaux, mais ils ne sont pas l'essentiel : le "*sacrificare*". Et tant que le prêtre n'a pas compris que sa raison d'être, c'est le sacrifice, que son ordination l'ordonne au sacrifice, et le sacrifice de Notre Seigneur sur la croix, le prêtre ne saura pas vraiment ce qu'il est, qui il est. Le prêtre sans messe, sans sacrifice, c'est un œil sans vision, une oreille qui n'entend pas, des pieds qui ne marchent pas. [...]

Les prêtres que nous citons au début de cette lettre ont compris cela comme dans un éclair fulgurant au contact de la messe traditionnelle. Et alors, me disent-ils, ils sont à la fois frustrés et heureux. Frustrés, car “on” leur a caché ce trésor, on les en a privés. Heureux, submergés de bonheur en comprenant la grandeur extraordinaire de leur vocation, la réalité saisissante de la participation au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ “*in persona Christi*”. Le prêtre est associé, plongé même, dans l’acte sacrificateur de Notre Seigneur, Souverain Prêtre, et il participe ainsi de tout son être, qu’il livre à Jésus, prêtre et hostie, pour le salut des âmes, pour l’acte rédempteur [...]

+ **Bernard Fellay**

Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X,
Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n° 69 – juin 06

MGR RANJITH S’OUVRE SUR LA QUESTION LITURGIQUE

Propos du secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin

Dans une interview donnée au journal *La Croix* (éd. du 25/06/2006) le nouveau secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin, Mgr Malcom Ranjith Patabendige, n’avait pas hésité à reconnaître publiquement un fait chaque jour plus patent : « *Je remarque combien les jeunes prêtres, ici, aiment à célébrer en rite tridentin. Il faut bien préciser que ce rite, celui du missel de saint Pie V, n’est pas “hors la loi”. Faut-il l’encourager davantage ? C’est le pape qui décidera. Mais il est certain qu’une nouvelle génération est en demande d’une plus grande orientation vers le mystère. Ce n’est pas une question de forme, mais de substance.* »

Il poussa plus loin son propos, résumant d’un trait le cœur de la crise liturgique : « *Je pense qu’il ne faut pas abaisser le sens du divin au niveau de l’homme, mais au contraire chercher à hisser l’homme vers le niveau supra-naturel, là où nous pouvons approcher le Mystère divin. Or, la tentation de devenir protagoniste de ce Mystère divin, de chercher à le contrôler est forte dans une société qui divinise l’homme.* »

D’après le secrétaire pour le Culte divin, la réforme liturgique publiée par Paul VI n’a pas su éviter cet écueil : « *Si l’on s’en tient au décret Sacrosanctum Concilium de Vatican II, il s’agissait de faire de la liturgie la voie d’accès à la foi, et les changements en la matière devaient émerger de manière organique, en tenant compte de la tradition, et non de manière précipitée. Il y eut de nombreuses dérives, qui ont fait perdre de vue le véritable sens de la liturgie.* »

Et le prélat Sri Lankais de conclure, dans une autre interview accordée à I.Media (13/07/06) : « *La messe tridentine n’appartient pas aux Lefebvristes. C’est le moment de cesser les affrontements et de voir si nous avons été fidèles aux instructions de la Constitution conciliaire Sacrosanctum Concilium.* »

La messe traditionnelle source de vocations (étude statistique)

Selon une récente estimation du journal *La Croix* (15 août 2006), 2 800 000 français se rendent à la messe chaque dimanche. Dans le même temps, l’association Oremus estimait à 80 000 le nombre de catholiques français assistant chaque dimanche à une messe traditionnelle (soit 2,8 % des catholiques pratiquants).

Or, dans le même temps, 43 jeunes français entraient dans les séminaires centrés sur la messe traditionnelle (Chiffres 2006 - Fraternité Saint-Pie X : 20 ; Institut du Christ-Roi : 13 ; Fraternité Saint-Pierre : 10) contre 142 seulement pour tous les diocèses de France réunis (chiffre de 2005, celui de 2006 n’est pas encore connu. Sur les cinq dernières années, la moyenne pour les séminaires diocésains est de 130 entrées par an).

De ces chiffres, il ressort que, dans les milieux usant de la messe traditionnelle, il rentre chaque année au séminaire un jeune pour 2 000 pratiquants réguliers. Ce chiffre est de un pour 20 000 lorsque c’est la messe de Paul VI qui est célébrée. Autrement dit,

**les vocations sacerdotales
générées par la messe traditionnelle
sont 10 fois plus nombreuses
que celles générées par la messe de Paul VI.**

LE CLERGE en 2006

Prêtres dioc. ≤ 75 ans en 2006	Diocèse	Prêtres 65-75 ans en 2014	Prêtres 51-64 ans en 2014	Prêtres ≤ 50 ans en 2014	Prêtres dioc. ≤ 75 ans en 2014
45	Agen	21	10	7	38
75	Aire et Dax	19	25	6	50
128	Aix	28	34	23	85
41	Ajaccio	12	21	10	43
67	Albi	16	15	13	44
48	Amiens	15	10	7	32
153	Angers	46	18	18	82
46	Angoulême	12	14	8	34
89	Annecy	26	12	7	45
128	Arras	35	24	17	76
39	Auch	7	4	4	15
97	Autun	28	25	18	71
67	Avignon	14	22	19	55
93	Bayeux-Lisieux	20	30	11	61
157	Bayonne	53	30	11	94
84	Beauvais	18	19	16	53
30	Belfort	10	4	2	16
104	Belley-Ars	21	32	35	88
127	Besançon	45	20	10	75
40	Blois	9	12	6	27
129	Bordeaux	35	28	23	86
69	Bourges	19	22	14	55
34	Cahors	6	9	7	22
166	Cambrai	27	40	23	90
51	Carcassonne	12	11	7	30
77	Châlons-en-Ch.	26	6	5	37
54	Chambéry	16	10	6	32
29	Chartres	5	9	6	20
65	Clermont	25	13	6	44
105	Coutances	28	14	14	56
92	Créteil	25	26	15	66
28	Digne	11	6	3	20
78	Dijon	24	22	12	58
52	Evreux	16	11	13	40
86	Evry-Corbeil	11	39	26	76
149	Fréjus-Toulon	35	58	46	139
38	Gap	8	12	4	24
103	Grenoble	28	19	18	65
24	Langres	4	5	5	14
60	La Rochelle	15	19	7	41
45	Laval	10	7	7	24
42	Le Havre	16	8	6	30
65	Le Mans	9	16	14	39
100	Le Puy	42	17	8	67
287	Lille	59	89	58	206
43	Limoges	17	12	4	33
164	Luçon	52	21	11	84
229	Lyon	65	59	49	173

A l'occasion du week-end de la Pentecôte 2004, le journal *La Croix* publiait un long dossier intitulé : *Catholiques en France, les visages de l'avenir*. En page 13 y apparaissaient, sous forme cartographique, des statistiques établies par l'Insee à partir des sources diocésaines.

L'interprétation que le quotidien faisait de ces données était pour le moins tendancieuse, dramatisant à l'excès une situation donnée, au point de risquer un découragement aussi inutile qu'exagéré. Le sous-titre résumait le message de l'article : « *Dans dix ans, l'Eglise de France pourrait ne plus compter que 4500 prêtres de moins de 65 ans, soit trois fois moins qu'aujourd'hui.* » L'affirmation était relayée par une carte de France établissant, diocèse après diocèse, les comparatifs posés entre 2004 et 2014. Le rapport y était effectivement de trois à un.

Pourtant, le caractère illusoire de ces chiffres apparaît avec évidence à qui s'attarde un tant soit peu sur le titre de l'article : « *13510 prêtres, 3637 de moins de 55 ans* ». Si le sous-titre – et tous les comparatifs de chiffres – laissait entendre une diminution du clergé de deux tiers de ses membres en dix ans, le titre rappelait la vraie réalité, nullement relayée par la suite : les prêtres qui en 2014 auront moins de 65 ans seront trois fois moins nombreux que l'ensemble des prêtres exerçant aujourd'hui un ministère en France, tous âges confondus. Cette dernière nuance est de taille et change toutes les perspectives, surtout lorsque l'on sait que la moyenne d'âge du clergé français se situe actuellement à 69 ans... Si le journal *La Croix* avait comparé le nombre de prêtres qui aujourd'hui ont moins de 65 ans (6220) à ceux qui appartiendront à la même tranche d'âge en 2014 (4405), il aurait fait preuve de plus d'objectivité...

L'illusion désespérante engendrée par le dossier de *La Croix* nous a incités à mener notre propre enquête, toujours à partir des données officielles fournies par les diocèses dans les ordos annuels. Les résultats en sont publiés ci-contre, en exclusivité, diocèse après diocèse.

Que ce soit pour 2006 ou 2014, seuls les prêtres diocésains âgés de 75 ans ou moins ont été comptabilisés. Ces chiffres ne prennent donc pas

DIOCESAIN en 2014

en compte les religieux, et n'établissent pas le nombre de prêtres en activité pastorale : s'il est évident que certains prêtres ayant dépassé l'âge de 75 ans sont toujours en activité (Deo gratias !) l'inverse est également vrai. Certains, quoique plus jeunes, se sont retirés pour différentes raisons.

La projection sur 2014 a été réalisée comme suit : au nombre de prêtres aujourd'hui âgés de 67 ans ou moins (soit 75 ans ou moins en 2014), a été ajouté le nombre de séminaristes actuellement recensés, mais divisé par deux. On sait en effet que plus d'un séminariste sur deux n'arrive pas à la prêtrise. Par ailleurs, ces futurs prêtres ont été considérés comme ayant moins de 50 ans en 2014.

Les résultats ainsi obtenus laissent apparaître trois réalités principales :

1 - La grande faiblesse présente du clergé français. Les prêtres diocésains ayant moins de 75 ans ne sont pas 9 000. Ce chiffre est à comparer aux 38 449 prêtres diocésains que comptait l'Eglise de France en 1981 ...

2 - L'érosion du clergé français à travers les années à venir, régulière certes, mais lente : loin d'être divisé par trois d'ici 2014 comme l'affirmait le journal *La Croix*, le clergé français âgé de 75 ans ou moins ne perdra en réalité qu'un tiers de ses membres, passant de 8 890 prêtres diocésains à 5 952.

3 - L'analyse de la répartition des âges du clergé français en 2014 laisse entrevoir son évolution postérieure. Dans la mesure où le taux moyen d'ordinations sacerdotales au profit des diocèses se maintient à 100 par an, le nombre de prêtres diocésains âgés de moins de 75 ans devrait être de 4500 aux horizons 2024, pour se maintenir à ce chiffre par la suite.

Pour mesurer enfin la générosité de l'Eglise de France et sa capacité à répondre à l'appel du Seigneur, une dernière opération resterait à faire : soustraire des présentes statistiques les prêtres étrangers venus exercer en France. Ils représentent par exemple 20 % du clergé toulousain...

Prêtres dioc. ≤ 75 ans en 2006	Diocèse	Prêtres 65-75 ans en 2014	Prêtres 51-64 ans en 2014	Prêtres ≤ 50 ans en 2014	Prêtres dioc. ≤ 75 ans en 2014
122	Marseille	26	29	19	74
98	Meaux	30	34	12	76
50	Mende	15	4	2	21
252	Metz	72	39	66	177
37	Montauban	10	10	2	22
116	Montpellier	36	23	20	79
44	Moulins	7	18	10	35
128	Nancy	32	26	20	78
146	Nanterre	25	33	37	95
219	Nantes	74	25	35	134
34	Nevers	10	7	6	23
118	Nice	34	36	25	95
84	Nîmes	25	18	14	57
74	Orléans	18	20	17	55
22	Pamiers	2	6	5	13
552	Paris	149	182	155	486
50	Périgueux	15	14	5	34
44	Perpignan	9	12	12	33
125	Poitiers	22	21	17	60
70	Pontoise	15	23	18	56
162	Quimper	41	23	7	71
40	Reims	7	9	9	25
168	Rennes	48	29	18	95
75	Rodez	22	5	4	31
120	Rouen	24	31	21	76
86	Saint-Brieuc	24	9	15	48
56	Saint-Claude	24	4	4	32
108	Saint-Denis	30	25	20	75
63	Saint-Dié	15	13	6	34
114	Saint-Etienne	30	24	8	62
45	Saint-Flour	9	13	7	29
56	Sées	15	7	9	31
39	Sens-Auxerre	11	6	9	26
45	Soissons	14	6	2	22
407	Strasbourg	76	124	89	289
61	Tarbes-Lourdes	22	7	9	38
144	Toulouse	33	50	29	112
67	Tours	17	16	17	50
47	Troyes	13	14	10	37
36	Tulle	10	7	3	20
61	Valence	16	14	15	45
145	Vannes	36	22	17	75
33	Verdun	10	7	2	19
129	Versailles	33	27	53	113
76	Viviers	21	13	5	39
8 890	TOTAUX	2 328	2 074	1 550	5 952



LA FRATERNITE SAINT PIE X EN CROISADE DE PRIERE

Lors de son chapitre général qui s'est déroulé en juillet, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a déclaré son intention de présenter au Souverain Pontife un bouquet spirituel d'un million de chapelets pour la fin du mois d'octobre, le mois du Rosaire.

Les chapelets seront récités aux intentions suivantes :

- 1) Obtenir du Ciel pour le pape Benoît XVI la force nécessaire afin qu'il libère totalement la Sainte Messe de toujours, dite de Saint-Pie V.
- 2) Pour le retour de la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
- 3) Pour le triomphe du Cœur immaculé de Marie.

C'est donc à une véritable croisade du Rosaire que la Fraternité Saint-Pie X nous appelle. Cette prière tant de fois recommandée par la Sainte Vierge Marie elle-même est présentée comme le grand moyen de soutien, de protection et de salut pour les chrétiens d'aujourd'hui dans ce temps de crise. Depuis des siècles, depuis que l'antagonisme entre le monde et l'Eglise se manifeste de plus en plus fortement, cette prière est apparue comme l'arme donnée par le Ciel pour se défendre, pour se sanctifier et pour vaincre.

La Fraternité recommande donc instamment à tous de commencer sans tarder à apporter des roses spirituelles à ce bouquet. Elle veut ainsi manifester tant aux autorités romaines qu'au Ciel, par cette quantité évidemment symbolique, sa volonté et sa détermination « d'y mettre le prix. »

COURRIER DES LECTEURS

*Des prêtres diocésains
s'unissent à notre prière*

« Offrir un million de chapelets d'ici la fin octobre pour que cette unité dans la liturgie, pour que soit reconnue dans notre monde la Royauté sociale du Christ-Roi, pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie : depuis ma jeunesse, je médite tous les jours le rosaire aux intentions que nous énonçons, et qui n'est autre que le message de Fatima.

Souvent je rencontre des groupes de prière. Dites au vôtre que je prie de tout cœur avec vous et avec eux, et que volontiers je les bénis. »

Un prêtre de 78 ans.

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 2 € ; Abonnement annuel (4 numéros) : 8 € – pour les prêtres : 4 €

Prénom : Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 8 €

Je parraine . . . prêtres pour leur abonnement annuel ;

Je verse donc la somme complémentaire de €

Règlement : - par chèque à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres » ;
- par virement automatique : nous contacter.

Adressez votre courrier à : LNFP – service abonnements – 2245 av. des Platanes, 31380 Gragnague.